



Intervenant :
Jean-Marie PERETTI

Jour 2

AUDITS DES REMUNERATIONS

L'importance des frais de personnel et le renforcement permanent des obligations légales, réglementaires et conventionnelles, les enjeux de la rémunération pour attirer, fidéliser et favoriser l'engagement des salariés, le développement de la transparence et des comparaisons, le renouvellement des politiques et des pratiques de rémunération et leur complexité croissante, expliquent le développement des missions d'audits des rémunérations.

A l'issue de la formation, les participants sont capables d'identifier les besoins d'audit dans le champ des rémunérations, de s'approprier la démarche d'audit des rémunérations et de concevoir et réaliser des missions à trois niveaux :

1. Audits de conformité pour apprécier la conformité des pratiques de rémunération aux règles légales ou conventionnelles, externes ou internes à l'organisation
2. Audits d'efficacité pour s'assurer que les résultats obtenus sont conformes aux objectifs affichés des politiques et pratiques de rémunération et ont été obtenus au moindre coût (audit d'efficience)
3. Audits stratégiques pour s'assurer que les politiques de rémunération sont alignées avec les choix stratégiques, que les principes affichés de la politique de rémunération sont traduits en pratiques opérationnelles pertinentes et mises en œuvre de façon effective à tous les niveaux et sur tout le périmètre d'action.

Méthodes pédagogiques : exposés, échanges, travail sur des exemples et construction de référentiels et d'outils d'audit des rémunérations.